

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2024-07-75**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024**

Date de  
convocation :  
 5 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de  
délégués en  
exercice :  
 42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAMBERT Paméla, LECAMUS Florence, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Éric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, QUELLIER Serge, RENOARD Éric, ROBIEUX Christophe, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VAULOUP Pascal, VINET Paul

Nombre de  
délégués présents :  
 30

Nombre de  
votants :  
 35

Excusés avec pouvoir : Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à Mme LECAMUS Florence), Mme PUITG Reine-Marie (pouvoir donné à M. HUGUIN Patrick), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à Mme LAMBERT Paméla), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

**VOIX POUR :**  
 33

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE :**  
 2

**Objet : Subvention au Parc RustiK pour le projet de structuration  
 d'un pôle de restauration La Table de Crépin**

**ABSTENTIONS :**  
 0

Monsieur le Président expose :

La SAS Authentik, qui gère le parc RustiK, nous a sollicité pour le financement de leur projet de structuration d'un pôle de restauration « La Table de Crépin ».

Ils ont obtenu un avis d'opportunité favorable au titre du programme LEADER 2023-2027, mais ces l'obtention de ces fonds européens est conditionnée à l'obtention d'autres fonds publics locaux. C'est pourquoi ils sollicitent la Communauté de Communes à hauteur de 4 000 €.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Financement privé	23 000 €
FEADER (Leader)	50 000 €
CD61	8 000 €
<b>CdC Sources de l'Orne</b>	<b>4 000 €</b>
CCI Portes de Normandie	500 €
<b>Coût de l'opération</b>	<b>85 500 €</b>

Mme Hélène DEBACKER, étant actionnaire fondateur RustiK, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité :

- **ACCORDE** une subvention de 4 000 € à la SAS Authentik pour le projet de structuration d'un pôle de restauration La Table de Crépin
- **PRECISE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget **2025** et que le versement se fera sous réserve de la présentation de justificatifs de la réalisation effective du projet

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ